



ACADÉMIE FRANCO-TCHÈQUE DE MUSIQUE DE TELČ

La condition pour accueillir l'étudiant mineur est autorisation de tuteur légal, où il n'y a pas de supervision pédagogique toute la journée. L'étudiant va remettre cet accord à l'arrivée à l'Académie à Telč. Les étudiants participent indépendamment à l'enseignement et au programme d'accompagnement. Chaque soir nous ferons un contrôle à 22 heures dans la chambre de chaque étudiant. L'alcool est interdit. Si les règles ne sont pas respectées, les parents seront informés tout de suite.

Je suis d'accord avec la participation de mon fils/fille

au cours de l'**Académie Franco-tchèque à Telč**, qui va se dérouler **14.- 24.7. 2019**, où il n'y a pas de supervision pédagogique toute la journée.

Le nom de parent

Le numéro de téléphone

E-mail

La date

La signature de parent
